

Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Petanque & Jeu Provençal - FFPJP, 15 RUE FIGANÇE, 13042 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 15 RUE PIERRE DE LOUBERTON, 22440 PLOUTRAGAN

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 2 B.

Date : 30 Septembre 2018

Lieu : Pffiniac

A Équipe n° :
Club : Pffiniac 2B Équipe n° :
Club : Lamballe 2.

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom n° licence

Le Bris Jean Luc 022 60 269

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom n° licence

ROUXEY Thierry 02234138

A Composition Équipe

B Composition Équipe

NOM + Prénom n° licence

André Philippe 02260133

Bury Arthur 02260145

Guedan Gilbert 02239061

Kervé Joël 02260260

Le Bris Jean Luc 02260269

Puisant Olivier 09110563

Thomas Jean Paul 02260064

NOM + Prénom n° licence

1 THOUSSAUX Régis 03508414

2 SAEV Philippe 02234000

3 ROUXEY Thierry 2234138

4 LEUGRANNE Fabrice 02234573

5 UGVEN Thanguy 02234205

6 LE BRUICH Angelo 2234165

7

8

Contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

Si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de : **A**

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de : **B**

A **ffiniac 2** **A** **B** **Lamballe 2** **B**

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	André Philippe	7	2-0	1	1	LENGRONNE Fabrice	13	0-2	
2	Guedan Gilbert	13	2-0	2	2	UGUEN Tanguy	12	0-2	
3	Hervé Joël	13	2-0	3	3	SAVE Philippe	8	0-2	
4	Le Bris Jean Luc	2	2-0	4	4	LE BOUIC'H Angello	13	0-2	
5	Taisant Olivier	10	2-0	5	5	TROUSSARD Rémy	13	0-2	
6	Thomas Jean Paul	6	2-0	6	6	ROUXE Rémy	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Thomas Jean Paul	3	4-0	1	1	LENGRONNE Fabrice	13	0-4	
2	Hervé Joël				2	TROUSSARD Rémy			
3	André Philippe	6	4-0	3	3	UGUEN Tanguy	13	0-4	
4	Le Bris Jean Luc				4	SAVE Philippe			
5	Taisant Olivier	5	4-0	5	5	ROUXE Rémy	13	0-4	
6	Bury Arthur				6	LE BOUIC'H Angello			
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	André Philippe				1	UGUEN Tanguy			
2	Bury Arthur	13	0-6	1	2	SAVE Philippe	0	0-6	
3	Le Bris Jean Luc				3	TROUSSARD Rémy			
4	Taisant Olivier				4	LENGRONNE Fabrice			
5	Thomas Jean Paul	2	6-0	3	5	ROUXE Rémy	13	0-6	
6	Guedan Gilbert				6	LE BOUIC'H Angello			
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > **10** **A** **B** TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > **26** **B**

Gagnante : Équipe **Lamballe n° 2** du club de **Lamballe** Match Nul

Perdante : Équipe **ffiniac n° 2** du club de **ffiniac**

Signature Capitaine Équipe A Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe B

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)

- * les résultats (y compris TàT, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
- * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
- * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre

Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Feuille de Match

Championnat Départemental des Clubs
par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 2 B.

Date : 30 septembre 2015

Lieu : Yffiniac

A Équipe n° :

A

Club : Champs Geraux 2

B Équipe n° :

B

Club : Etables 2

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
ANGOT Alain	09201325
LE CAËR Denis	0220056

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
LE CAËR Denis	09927082

A Composition Équipe

A

NOM + Prénom	n° licence	*
Angot Alain	09201325 0220056	
Renault Philippe	02214230	
Seraign Yves	02256058	
Leclézio Jackic	02243053	
ELLENA Patricia	02256058	
Ortiz Jacques	02261018	

B Composition Équipe

B

n°	NOM + Prénom	n° licence
1	LE CAËR Denis	09927082
2	BERGET Hubert	09927223
3	GILLOUARD Patrice	09927246
4	RENAUD J. Michel	09927023
5	JACOB Pascal	09927999
6	LE ROUX Jean Yves	09927234
7		
8		

* contrôle licences sur le fichier enca fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom	n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44



club de : **ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS** club de :

A **CHAMPS GERAUX** **A** **B** **ETABLES INER 2** **B**

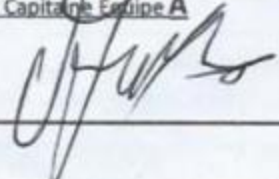

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	ELONA Patricia	11	2-0	7	1	LE CAER Denis	13	0-2	
2	Angot Alain	13	2-0	8	2	BERGET Hubert	9	0-2	
3	Renault Philippe	4	2-0	9	3	GILLOUARD Patrice	13	0-2	
4	Ortiz Jacques	13	2-0	10	4	RENAUD J. Michel	11	0-2	
5	Seraign Yves	13	2-0	11	5	JACOB Pascal	9	0-2	
6	Leclézio Jackie	3	2-0	12	6	LE ROUX Jean Yves	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Seraign Patricia	13	4-0	7	1	BERGET Hubert	5	0-4	
2	Philippe A	3	4-0	9	2	GILLOUARD Patrice	13	0-4	
3	Alain	9	4-0	11	3	LE CAER Denis	13	0-4	
4	Jacques	9	4-0	11	4	JACOB Pascal	13	0-4	
5	Jacques				5	RENAUD J. Michel	13	0-4	
6	Jacques				6	LE ROUX Jean Yves			
S/TOTAL PTS >				4	S/TOTAL PTS >				8

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrain	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Patricia	12	6-0	5	1	GILLOUARD Patrice	13	0-6	
2	Yves				2	LE CAER Denis			
3	Philippe				3	JACOB Pascal			
4	Jacques	5	6-0	7	4	BERGET Hubert	13	0-6	
5	Jackie				5	RENAUD J. Michel			
6	Alain				6	LE ROUX Jean Yves			
S/TOTAL PTS >				0	S/TOTAL PTS >				12

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > **10** **A** **B** TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > **26** **B**

Gagnante : Équipe **B** n° du club de **ETABLES INER 2** Match Nul
 Perdante : Équipe **A** n° du club de **CHAMPS GERAUX 2**

Signature Capitaine Équipe A  Signature de l'Arbitre _____ Signature Capitaine Équipe B 

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent du CDC (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX - 65 chemin de Lanverval - 22700 PERROS GUIREC - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

- * les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
- * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
- * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal - FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP - CR Bretagne PJP - CD 22 PJP

Division + Groupe : CDC 2 B.

Date : 30 Septembre 2018

Lieu : Pffinac

A Équipe n° : A

Club : Pleudihen 1

B Équipe n° : B

Club : Rostrenen

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom

n° licence

A Composition Équipe A

NOM + Prénom

n° licence

*

n°

B Composition Équipe B

NOM + Prénom

n° licence

B

1

2

3

4

5

6

7

8

FORFAIT

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom

n° licence

ARBITRE

NOM + Prénom

n° licence

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX - 06 40 45 54 21 - etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO - 06 80 68 95 17 / Roland PYRON - 06 76 88 15 44